

Rapport d'étude

Juin 2022

DIAGNOSTIC AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PETR DE LA PLAINE DES VOSGES

Convention Economie de Proximité 2021-2022



vosges.chambre-agriculture.fr



PETR de la
PLAINE
des **VOSGES**



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VOSGES





Sommaire

1. Le profil agricole de la Plaine des Vosges

1. Contexte départemental
 - i. Une agriculture diversifiée, à dominante élevage
 - ii. Zoom sur l'Agriculture Biologique : un département dynamique
 - iii. Le poids des principales filières
 - iv. Le profil des exploitations moyennes, type montagne et plaine
 - v. Chiffres clés des Vosges à retenir
2. Zoom sur la Plaine des Vosges
 - i. Chiffres clés du PETR à retenir
 - ii. Répartition des principales activités agricoles
 - iii. Répartition des surfaces de productions
 - iv. Destination principale des surfaces : alimentation animale ou humaine
3. Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces du territoire

2. Enquête auprès d'un échantillon de producteurs diversifiés représentatif de la Plaine des Vosges

1. Méthodologie
 - i. Contexte et objectifs
 - ii. Méthode d'échantillonnage
2. Interprétation des résultats
 - i. Analyse quantitative et qualitative
 - ii. Enjeux des producteurs dans la mise en place du PAT

3. Ressources/Annexes

1. Bases de données interne/externes
2. Note explicative préalable aux enquêtes
3. Questionnaire d'enquête



Glossaire

SAU : Surface Agricole Utile

Assolement : décrit les différents types de cultures réparties annuellement sur la Surface Agricole Utile d'une exploitation

Terre arable : terre qui peut être labourée et cultivée. Comprend les grandes cultures, les cultures maraichères, les prairies artificielles et les terrains en jachère.

Pairie Permanente : implantées depuis plus de 5 ans ou naturelles, elles n'entrent pas dans une rotation de cultures

Pairie Temporaire : semées pour une durée maximale de 6 ans avec des graminées (minimum 20 %) associées ou non à des légumineuses ; elles rentrent dans la rotation de cultures

Cultures secondaires

Cultures de vente

Vache laitière : vache élevée pour la production de lait destiné à la consommation humaine

Vache allaitante : race à viande ou mixte (lait et viande) destinée à la production de veaux élevés pour leur viande. L'adjectif « allaitante » fait référence au fait que les veaux demeurent généralement avec leur mère, qui les allaite.

Gros bovin : bovin âgé de 8 mois et plus

Production fermière : le produit fini est produit et transformé à la ferme

PAC : Politique Agricole Commune

1^{er} pilier de la PAC : concentre plus des deux tiers du budget, concerne les **aides** directes aux agriculteurs ; 85% de ces aides sont distribuées en fonction de la surface des fermes, indépendamment de ce qu'elles produisent : plus la ferme d'un agriculteur est grande, plus il touche d'aides. Les 15% restants dépendent de la production (ex : nombre de têtes pour l'élevage bovin viande)

2^{ème} pilier de la PAC : consacré au développement rural. Il concerne entre autres la "modernisation" des exploitations agricoles, certaines aides à l'installation, des aides spécifiques pour les zones à handicaps naturels (par exemple les zones de montagne) ou encore l'agriculture biologique et des mesures agro-environnementales

ETP : Equivalent Temps Plein

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole



1. Le profil agricole de la Plaine des Vosges

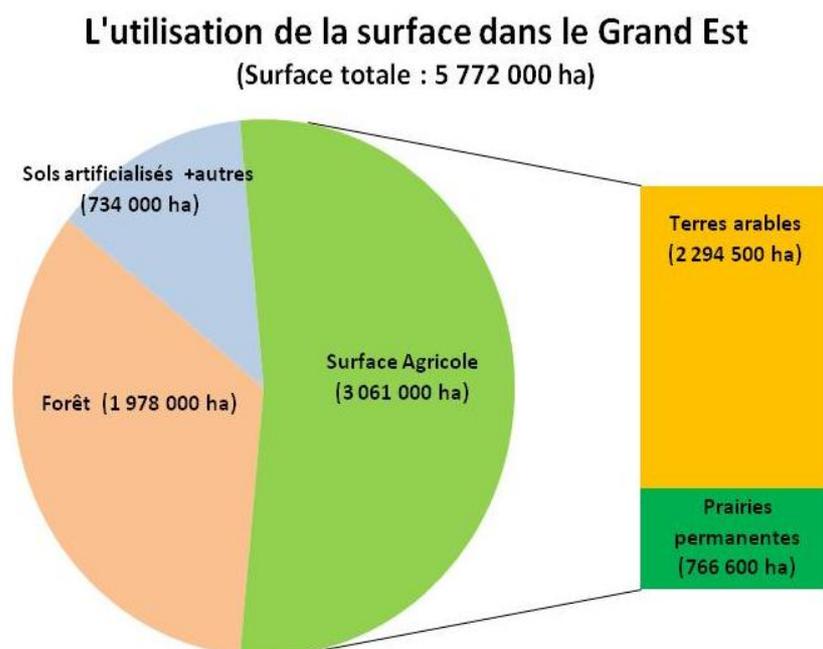
1. Contexte départemental

i. Une agriculture diversifiée, à dominante élevage

L'agriculture vosgienne est résolument tournée vers l'élevage bovin, cependant elle se diversifie de plus en plus.

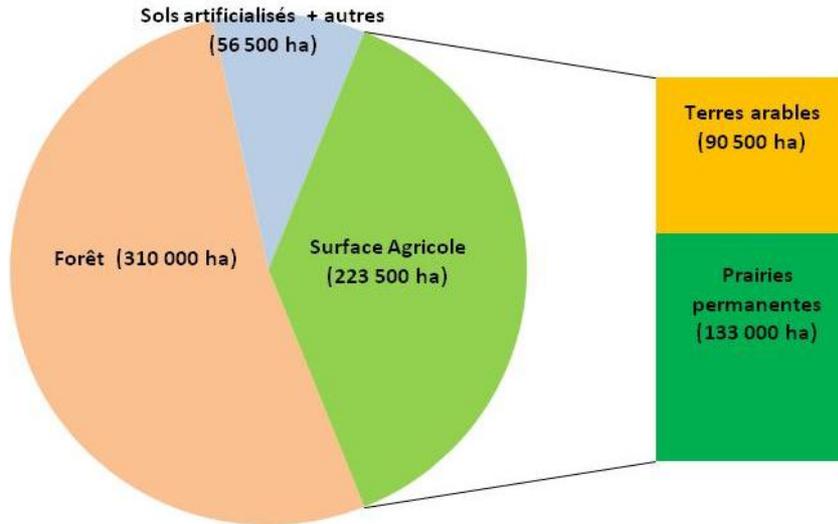
Les principales caractéristiques du département des Vosges sont la prédominance de la forêt et des prairies permanentes, ce qui constitue des enjeux stratégiques à prendre en considération dans tout projet territorial. En effet la forêt couvre 53% de la surface du département contre 34% pour la région Grand Est.

Les prairies permanentes occupent 60% de la surface agricole contre 25% pour la région Grand Est. Cela traduit l'orientation de l'agriculture principalement tournée vers l'élevage.



L'utilisation de la surface dans les Vosges

(Surface totale : 590 000 ha)



On observe toutefois une légère baisse des prairies permanentes depuis les années 2000, environ -6% de surfaces. Ceci dû à la concurrence du maïs ensilage, des cultures de vente même si le colza est en recul, d'une diversité de cultures secondaires (comme le sorgho, le soja, le pois), de la légère hausse des prairies temporaires. Cet enjeu est à prendre en compte car dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'incitation auprès des agriculteurs à atteindre une certaine autonomie fourragère. En effet les prairies permanentes sont d'efficaces puits de carbone et garantissent une alimentation du troupeau saine et résiliente.

Le Pays de la Plaine des Vosges est composé de plusieurs paysages liés à la pédologie et à la topographie appelées régions agricoles. On retrouve les caractéristiques du plateau Lorrain sud principalement, du Châtenois, des Côtes de Meuse, du Barrois et de la Haye. Ces bases agronomiques expliquent en partie les orientations du territoire en termes d'assolement et de filière.

L'orientation principale des exploitations vosgiennes est l'élevage...

C'est le 1^{er} département en régional en nombre de vaches laitières, il représente 20% du cheptel régional. C'est également le 2^{ème} en brebis avec 17% du cheptel. On observe un ralentissement de la baisse du nombre de vaches laitières sur la période 2010-2020 par rapport à la période 2000-2010 (- 1,5%/an puis -0.5%/an). Le cheptel bovin est en légère baisse, en revanche la production de jeunes bovins est en déclin (- 21% depuis 2015), notamment suite aux sécheresses de 2018, 2019 et 2020. A noter que le département est également le 1^{er} producteur régional de viande bovine avec 15% du volume. Concernant le nombre de brebis, la baisse est de 12% depuis 2015 mais l'effectif est stable depuis 2018.

Les productions de volailles, chèvres et porc sont essentiellement présentes en production fermière.



Cheptel en million de têtes	Vosges	Grand Est	Vosges / Grand Est (% - rang sur 10)	
Vaches laitières	61	311	20%	1 ^{er}
Vaches allaitantes	28	283	10%	6 ^{ème}
Total gros bovins	245	1 610	15%	2 ^{ème}
Brebis	36	214	17%	2 ^{ème}

Source : MSA ; Agreste – données 2019

...et en particulier l'élevage laitier

Le poids de la filière laitière se mesure aux 400 millions de litres de lait produits par an, principalement pour les 4 industries de plus de 100 salariés du département. La tendance est à la concentration de la production laitière avec des exploitations plus grandes. Le département est le 1^{er} producteur régional de lait biologique et de lait conventionnel.

La transformation fermière représente 15 millions de litres par an transformés par une centaine d'acteurs fermiers, c'est le 2^{ème} département pour ce type de transformation.

Volume de lait livré à l'industrie	Vosges	Grand Est	Vosges / Grand Est (% - rang sur 10)	
Livraison de lait à l'industrie	404 millions de litres	2 263 millions de litres	18%	1 ^{er}
Dont lait bio	5.8%	4.5%		1 ^{er}
Nombre d'exploitations livreuses	870	4 295	20%	2 ^{ème}
Part des exploitations livreuses sur total des exploitations	50%	15%		

Source : MSA ; Agreste – données 2019

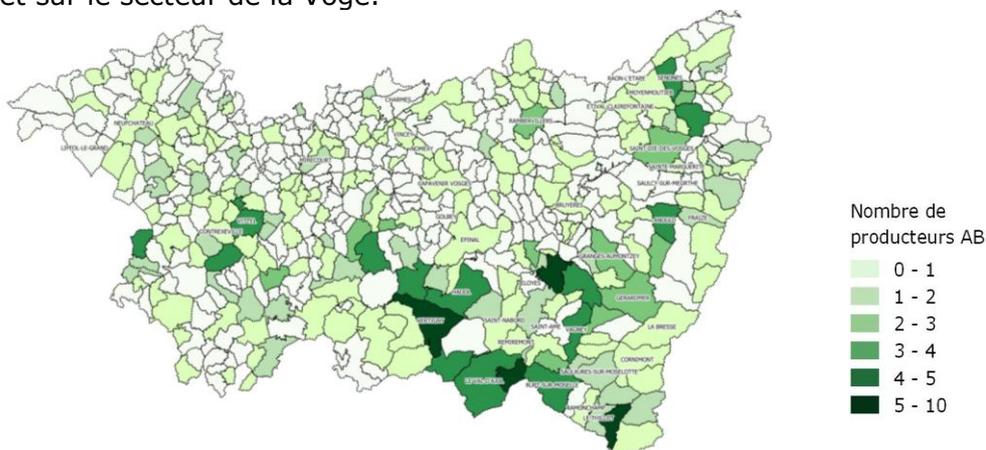
ii. Zoom sur l'Agriculture Biologique : un département dynamique

L'agriculture biologique compte en 2021 375 exploitants représentant 11% des surfaces, c'est le 1er département en termes de surfaces AB, de cheptel de vaches laitières et de cheptel de brebis. Soit une augmentation de 100 producteurs depuis 2008 plutôt régulière, autour de 30 par an depuis 2016. 33% des exploitations AB produisent du lait, 23% de la viande bovine, 12% des légumes. Le reste des productions est très diversifié : plantes aromatiques et médicinales, fruits, volailles, miel, champignons...

Exploitations en Agriculture Biologique (AB)	Vosges	Grand Est	Vosges / Grand Est (% - rang sur 10)	
Nombre d'exploitations certifiées et en conversion	375	2 864	11%	4 ^{ème}
Surfaces en hectares	23 861	17 6197		1 ^{er}
Part de la surface certifiée AB sur la SAU	11%	5.8%	24%	1 ^{er}
Cheptel AB de vaches laitières	3 885	16 576	16%	1 ^{er}
Cheptel AB de vaches allaitantes	2 100	13 054	16%	2 ^{ème}
Cheptel AB De brebis (viande + lait)	3 920	11 329	35%	1 ^{er}

Source : MSA ; Agreste – données 2019

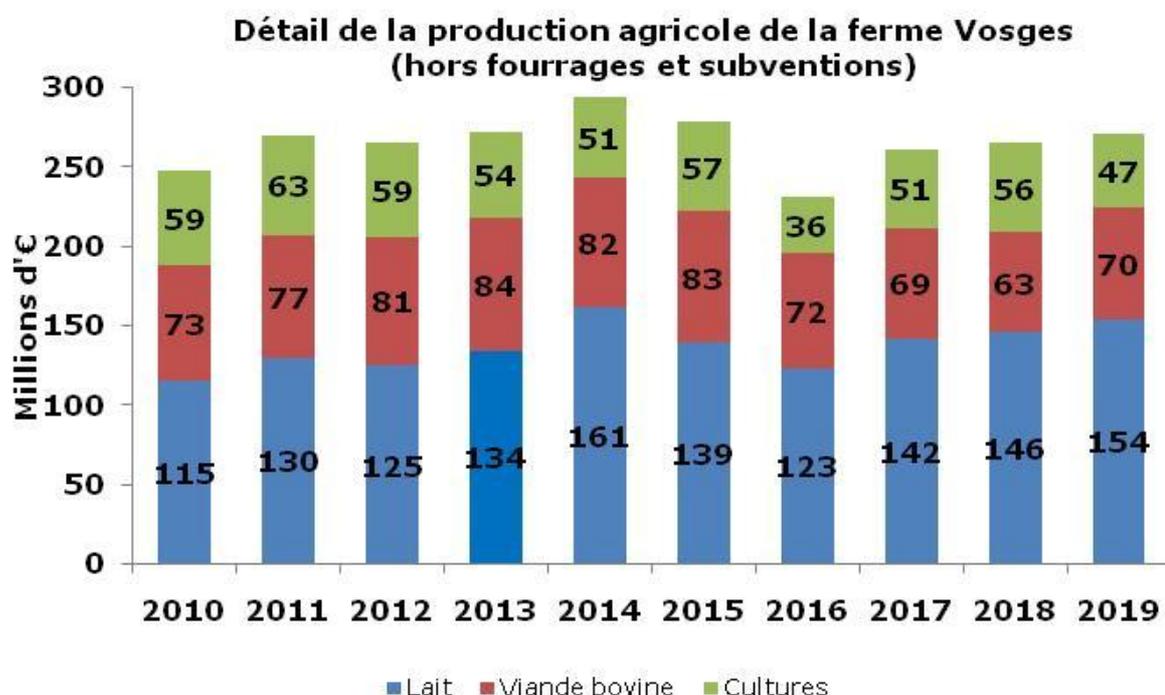
On observe par ailleurs une dynamique particulière en agriculture biologique sur le Massif Vosgien et sur le secteur de la Vôge.



iii. Le poids des principales filières

En termes d'emploi, les actifs agricoles sont 6714 en 2019, à moitié chefs d'exploitation et à moitié salariés, principalement directement dans les exploitations. Une centaine d'emplois se situe dans les entreprises de travaux agricoles et les structures collectives comme les CUMA. Sur les 3333 emplois salariés, seulement 20% sont des emplois permanents, le reste étant considéré comme des contrats saisonniers. Sur les 3065 chefs d'exploitations, 23% sont des femmes (MSA, 2019).

En termes de chiffres d'affaires, le secteur laitier pèse 275 milliards d'euros, composé en 2019 de 56% de productions laitières, 19% de viande bovine et 12% de cultures.



Source : MSA ; Agreste - données 2019

Le poids des aides PAC est à un niveau stable depuis 2010 et représente autour de 15% (1^{er} et 2^{ème} pilier) du CA des exploitations du département.

Les 3 dernières années ont été particulièrement difficiles entre aléas climatiques crise du lait, ce qui a affecté la trésorerie des exploitations.

L'industrie agroalimentaire du département compte 162 établissements dont 18 avec plus de 20 salariés. Le secteur laitier vosgien représente 32% de l'emploi de la filière régionale. Le secteur des boissons représente 10% de l'emploi régional de cette filière.

iv. Le profil des exploitations moyennes, type montagne et plaine

L'évolution du profil de l'installation agricole

La tendance est au développement des sociétés en GAEC et à la baisse du nombre d'exploitations individuelles en lien avec la mise en place de la PAC 2015-2020, en partie grâce à la transparence GAEC entre époux. Le principe de la transparence permet d'attribuer les aides à certaines sociétés agricoles en prenant en compte chaque associé comme on le fait pour un agriculteur individuel, à condition de pouvoir démontrer que chaque associé contribue au « renforcement économique » de la

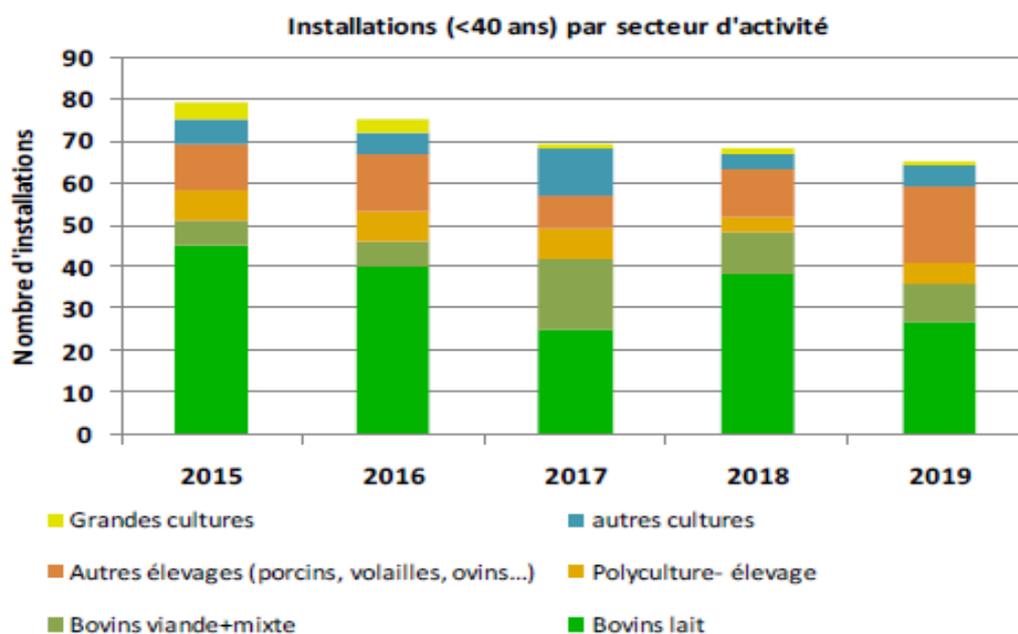
société ; la société bénéficie alors des mêmes montants d'aides que si tous ses associés étaient des agriculteurs individuels, chacun amenant son apport.

En France, seule la forme sociétaire GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) répond aux conditions nécessaires pour appliquer la transparence en conformité avec les textes européens. Dans ce type de société agricole, chaque associé doit participer effectivement à l'activité agricole sur l'exploitation et être chef d'exploitation, en coresponsabilité avec les autres associés.

On observe une baisse régulière du nombre de chefs d'exploitation de 0.7%/an, un léger développement du salariat, ainsi que la baisse des conjoints et aides familiaux de 5%/an en 10 ans.

En moyenne, ce sont 75 installations pour 100 départs depuis 2010, le renouvellement des générations d'agriculteurs est un point sur lequel il faut continuer d'insister. Le taux de maintien dans le secteur agricole est important puisque 85% des installées sont encore exploitants 6 ans après leur installation.

En 2019 on comptait 19 installations de plus de 40 ans et 65 installations de moins de 40 ans. Sur ces installations, de moins en moins de choix pour l'élevage laitier ou bovin et davantage de diversification.



Source : CDA88 service installation

Cette diversification des productions s'explique au niveau départemental par un fort dynamisme sur le Massif Vosgien, grâce au développement touristique, bientôt suivi par d'autres secteurs dynamiques du département comme vers Rambervillers ou la Vôge.

On compte autour de 400 exploitations diversifiées en 2020 alors qu'il n'y en avait que 300 en 2010, que ce soit par du travail à façon pour d'autres exploitations, de l'accueil et de l'hébergement, de la production d'énergie renouvelable. On compte également 330 fermes en 2020 contre 150 en 2010 qui ont une activité de transformation, de lait, de viande ou de fruits et légumes.

Les signes officiels de qualité présent, soit 6 AOP et 1 IGP, distinguent le Munster, le Miel de sapin des Vosges, le Langres, le Gruyère, le Kirch, l'Eau de vie de Mirabelle et les Mirabelles de Lorraine.



Pour comprendre les différents systèmes représentatifs du territoire, quelques repères des exploitations laitières, allaitantes et ovines, issues des Fermes des Réseaux d'Élevage des Chambres d'Agriculture.

❖ **L'exploitation moyenne laitière, en montagne et en plaine : lait et produits laitiers**

En montagne, la surface moyenne est de 118 hectares quasiment exclusivement en herbe. Ce sont 253 000 litres de lait qui sont produits par 46 vaches laitières, soit 5500 litres de lait produit par vache annuellement. Il ne se trouve quasiment jamais d'atelier complémentaire de viande. En revanche on retrouve parfois une activité de diversification par la transformation ou l'accueil à la ferme.



Crédit : OS de la race vosgienne

En plaine, la surface moyenne est de 187 ha dont 134 ha d'herbe, 15 ha de maïs ensilage, 38 ha de culture de vente. Ce sont 470 000 litres de lait qui sont produits par 68 vaches, soit 7400 litres de lait produit par vache annuellement. Il se trouve souvent un atelier complémentaire de viande (bœufs, taurillons, vaches allaitantes) et en moyenne 2.4 personnes travaillent sur l'exploitation.

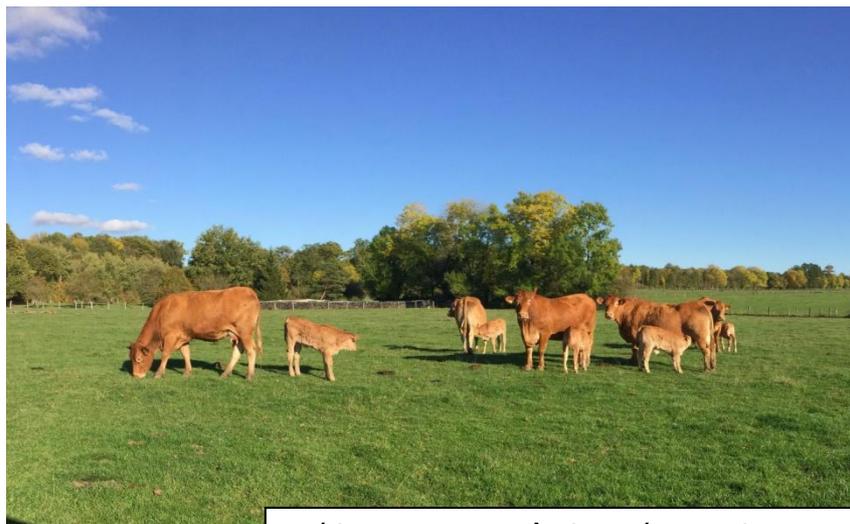


Crédit : Ferme de l'INRA de Mirecourt



❖ **L'exploitation moyenne allaitante : viande bovine**

En moyenne, l'exploitation allaitante compte 157 ha dont 108 d'herbe, 5 de maïs ensilage et 45 de culture de vente. Ce sont 75 vaches allaitantes qui produisent des taurillons. 1.9 personnes travaillent sur l'exploitation.



Crédit : GAEC Le goût des Prés, Morelmaison

❖ **L'exploitation moyenne ovine, en montagne et en plaine : viande d'agneau**

En montagne, l'exploitation ovine moyenne est d'une surface de 77 ha tout en herbe, avec 360 brebis et pas d'autre atelier viande, et fait travailler 1 personne.

En plaine, l'exploitation ovine moyenne est d'une surface de 162 ha dont 83 en herbe et 79 de cultures de vente. Le cheptel est composé de 350 brebis et fréquemment un autre atelier animal est présent (vaches laitières ou allaitantes). L'exploitation fait travailler 2 personnes.



v. Chiffres clés des Vosges à retenir

- ❖ L'Agriculture vosgienne emploie 6 700 actifs et 5 400 dans la filière forêt-bois.
- ❖ 2200 exploitations professionnelles sont recensées dont la moitié ont une activité laitière.
- ❖ 400 exploitations transforment les produits de la ferme.
- ❖ 330 développent le tourisme vert à travers l'accueil et la pédagogie.
- ❖ 375 exploitations sont en bio ou en conversion, et le développement se poursuit.
- ❖ L'enjeu de la transmission des exploitations reste fort puisque 51% des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans.
- ❖ Une industrie agro-alimentaire qui pèse dans le tissu économique du département, avec 160 établissements et 4000 salariés.
- ❖ Des signes officiels de qualité bien présents avec 5 AOP et 1 IGP

Le Recensement Agricole 2020 de la DRAAF Grand Est nous apporte une lecture régionale de la situation

Une agriculture régionale relativement préservée malgré la poursuite de la baisse démographique. En 2020, le Grand Est reste la 3ème région en surface agricole utile, avec 3 017 200 ha. Elle compte 41 000 exploitations avec un maintien de la baisse déjà perçue entre 2000 et 2010 (- 17 %) et toujours en deçà du niveau national. En parallèle, la SAU moyenne a augmenté de 20 % pour atteindre 74 hectares par exploitation en 2020. La taille économique des exploitations augmente également, les grandes exploitations étant les seules à voir leur effectif s'accroître. La baisse du nombre d'exploitations est plus marquée pour celles spécialisées dans l'élevage (- 33 %) ou mixant culture et élevage (- 35 %). Les actifs permanents assurent toujours l'essentiel du travail agricole.

Depuis 2010 ce sont 1000 exploitations qui ont disparu dans les Vosges, soit 33%. La tendance est à la baisse depuis les années 60. Toutes les productions sont en diminution, sauf les grandes cultures et la production de légumes et plants (maraîchage, horticulture). Les exploitations engagées dans des démarches de valorisation (Agriculture biologique, Signe officiel de qualité, transformation, diversification) et en circuit court semble mieux résister.



2. Zoom sur la Plaine des Vosges

i. Chiffres clés du PETR à retenir

- ❖ 695 exploitations sont présentes en 2020 sur le PETR de la Plaine des Vosges
- ❖ Dont 260 sur l'Ouest Vosgien, 233 sur Mirecourt Dompain, 201 sur Terre d'Eau
- ❖ 50% des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans
- ❖ 124 exploitations sont en agriculture biologique
- ❖ 120 exploitations sont diversifiées, majoritairement en circuits courts : qui vendent leurs produits en direct ou via 1 intermédiaire.

1. Répartition des principales activités agricoles

Une cartographie des activités principales agricole a été réalisée en partant des données du Recensement Agricole 2010, de la base de données interne Chambre d'Agriculture des Vosges, des déclarations à la PAC pour l'assolement.

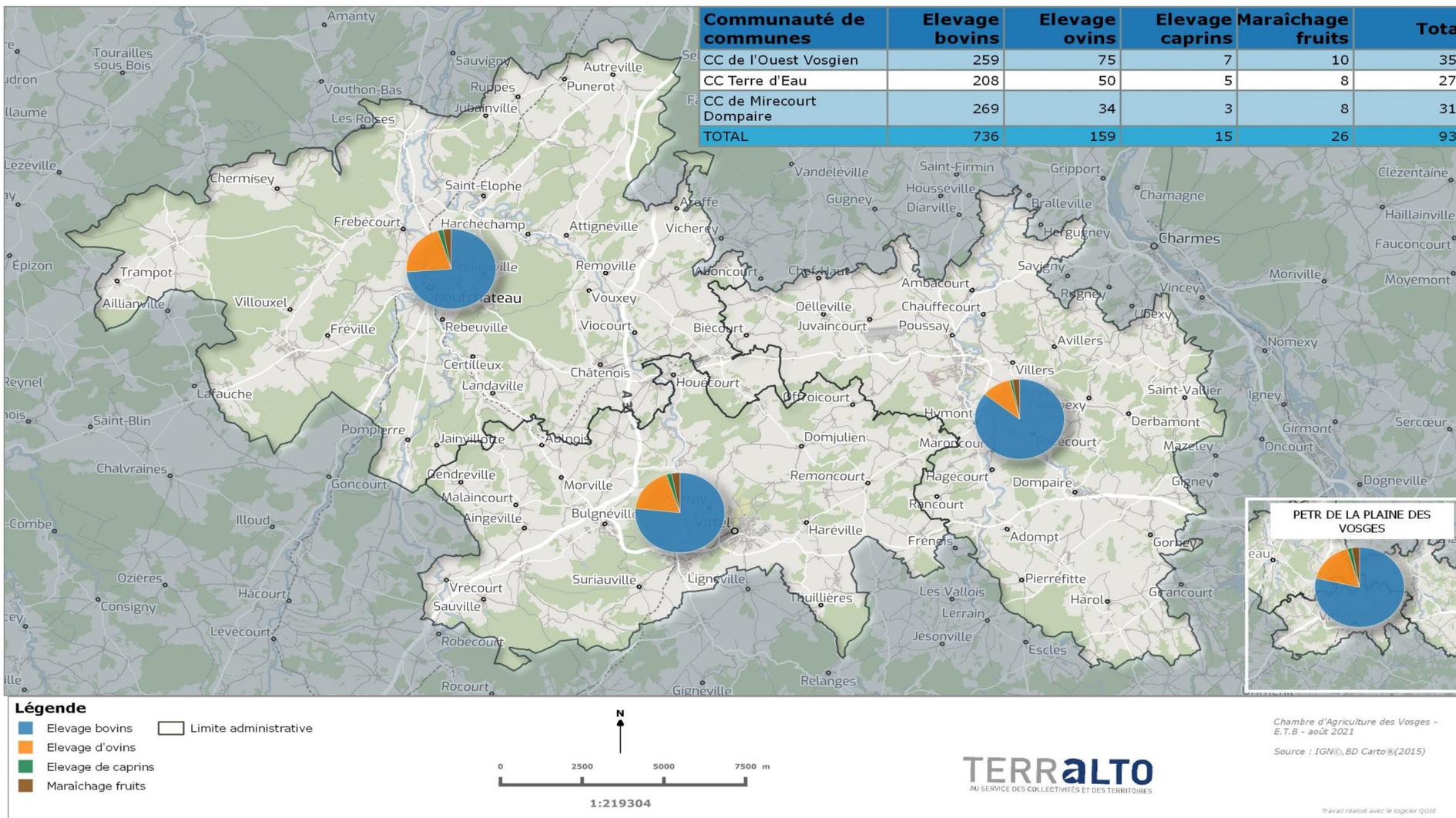
A noter que même si ce travail a été fait sur la base des 936 exploitations recensées en 2010 et de l'étude sur la filière maraîchage en 2020, les proportions se vérifient toujours actuellement car les tendances évoquées restent malgré tout marginales sur le territoire.

Sur le territoire de la Plaine des Vosges, 75 à 80% des exploitations sont orientées sur la production de lait de vache, 11 à 21% sur la production de viande, autour de 3% sur la production de légumes.

On observe davantage de production de viande bovine sur l'ouest du Pays, sur les communautés de communes de l'Ouest Vosgien et Terre d'Eau.



Répartition des principales activités agricoles sur le territoire du PETR de la Plaine des Vosges



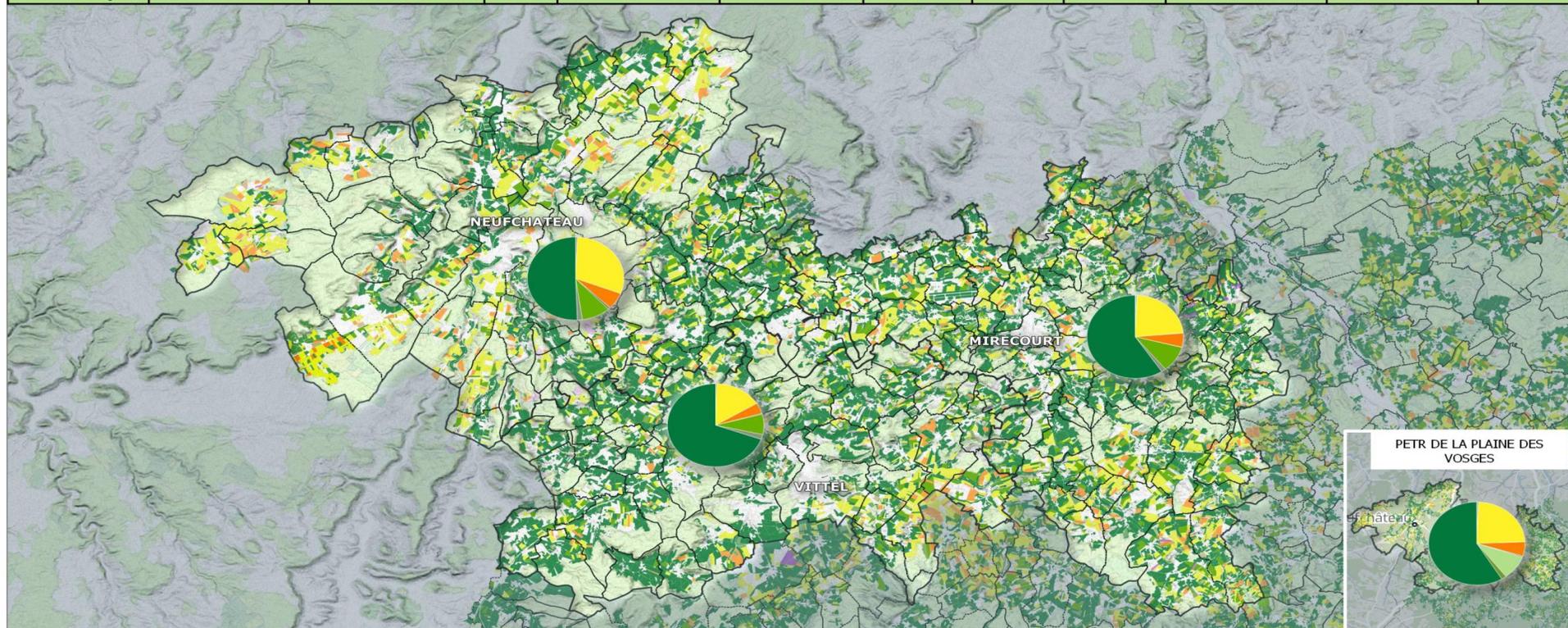
2. Répartition des surfaces de productions

Les prairies permanentes occupent 50 à 70% de la surface agricole utile, davantage sur les communautés de communes de Mirecourt Dompain et Terre d'Eau. Les céréales représentent 15 à 30% des surfaces, et le maïs autour de 12%, les oléagineux 5%. Cet assolement traduit les paysages et l'orientation de la Plaine, principalement tournée vers l'élevage.

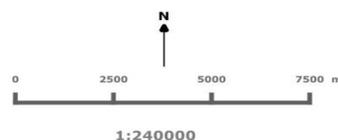


Assolement sur le territoire du PETR de la Plaine des Vosges

Production (en ha)	Arboriculture/vignes	Autres/sans production	Céréales	Cultures maraichères	Prairie permanente	Legumineuses	Oleagineux	Proteagineux	Mais grain et ensilage	Prairies temporaires	Total général
CC de l'Ouest Vosgien	23	140	8 311	8	13 876	6	1 768	217	2 638	467	26 993
CC de Mirecourt Dompaire	101	82	6 155	5	15 983	32	1 466	26	2 720	415	26 569
CC Terre d'Eau	3	63	3 029	10	13 279	0	794	66	1 509	367	18 752
Total général	126	284	17 495	23	43 138	37	4 027	309	6 867	1 250	72 315



- Légende**
- Assolement**
- Arboriculture/vignes
 - Oleagineux
 - Fourrages, prairies composé de
 - Autres/sans production
 - Plantes à fibre
 - Mais
 - Céréales
 - Proteagineux
 - Prairies permanentes
 - Prairies temporaires
 - Cultures maraichères



TERRALTO
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

Chambre d'Agriculture des Vosges -
E.T.B - août 2021

Source : IGN®, BD Cartho®(2015),
OpenStreetMap - style standard

Travail réalisé avec le logiciel QGIS

3. Destination principale des surfaces : alimentation animale ou humaine

Afin de simplifier la lecture de l'assolement, nous avons orienté les productions en deux classes, en fonction de la destination principale des cultures : pour l'alimentation animale ou pour l'alimentation humaine. En tenant compte du fait que ce qui est orienté pour l'alimentation animale l'est indirectement pour l'alimentation humaine, ce critère nous permet néanmoins de repérer la « marge de manœuvre » à la relocalisation de la production, en tenant compte de l'existant autour de la filière laitière.

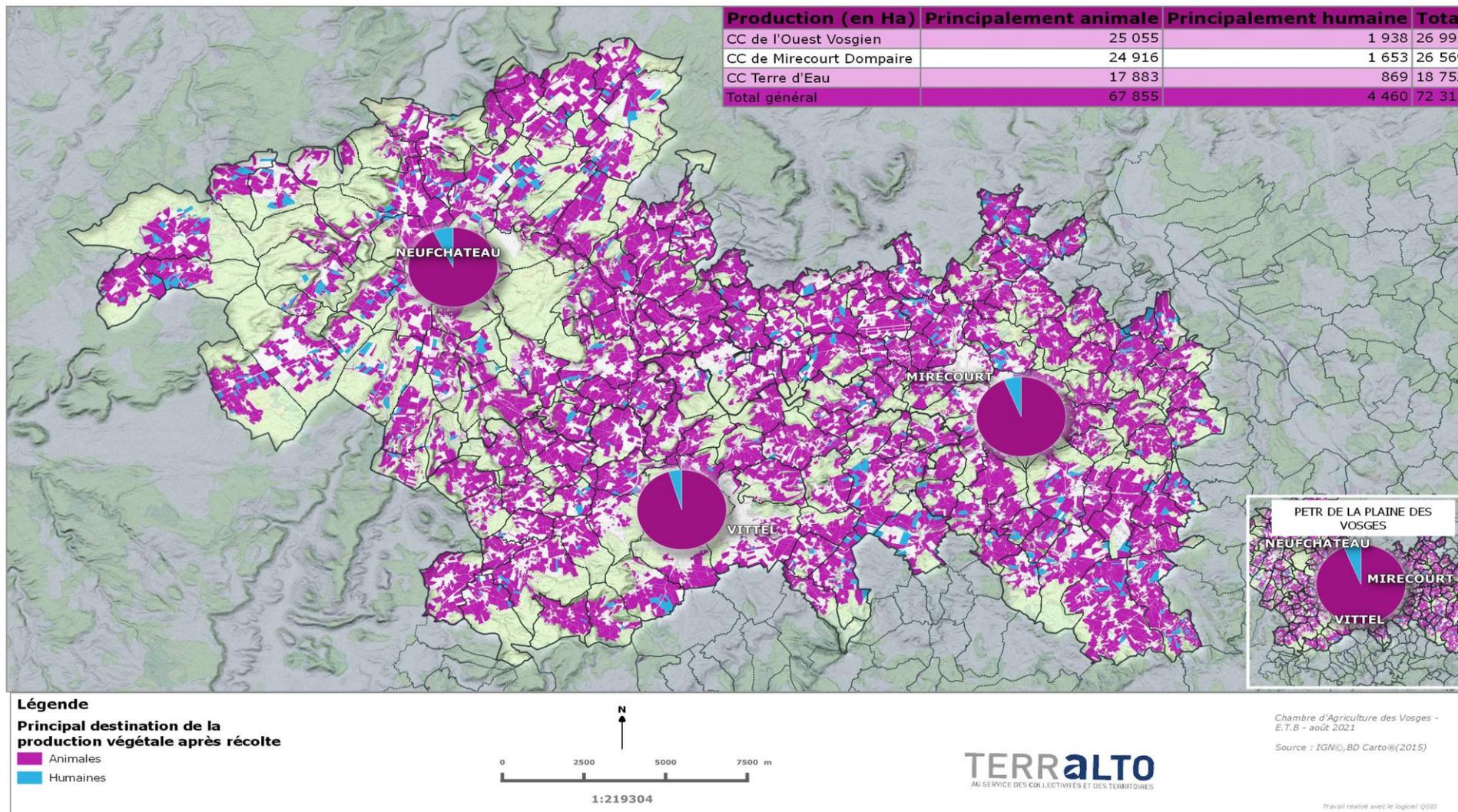
La clé de répartition s'est effectuée comme suit :

- Les cultures à destinations de l'alimentation animale sont : les prairies temporaires et permanentes, les fourrages, les céréales, le maïs grain et l'ensilage, les protéagineux, les légumineuses
- Les cultures à destination de l'alimentation humaine sont : arboriculture et vigne, cultures maraichères, oléagineux, autre.

Au total c'est 5.5% du territoire qui est orienté vers des cultures destinées à l'alimentation humaines, et 94.5% à l'alimentation animale.



Principale destination de la production sur le territoire du PETR de la Plaine des Vosges



3. Forces / Faiblesses / Opportunités/ Menaces du territoire

A partir de ce panorama de l'agriculture vosgienne et régionale, il est opportun de faire une analyse AFOM du territoire de la Plaine des Vosges. Les forces et les faiblesses sont des éléments internes sur lesquels le territoire peut agir, les opportunités et les menaces des facteurs externes à prendre en compte mais pour lesquels les acteurs territoriaux ont peu d'emprise.

FORCES	FAIBLESSES
<p>Un territoire spécialisé autour d'une filière laitière exportatrice reconnue</p> <p>Une diversification qui s'accroît sur d'autres productions et qui semble plus résiliente</p> <p>Des collectifs d'agriculteurs qui se regroupent pour la commercialisation/la transformation</p> <p>Des outils de transformation existants ou sur des territoires voisins à exploiter</p> <p>Une marge de manœuvre à exploiter en termes de relocalisation de la production</p>	<p>L'âge avancé des chefs d'exploitation qui n'ont pas forcément identifié de repreneur</p> <p>La connaissance des consommateurs de la Plaine nécessaire pour augmenter la part de marché des produits locaux</p> <p>Un territoire rural où les distances parcourues peuvent être un frein pour les producteurs : intégrer les acteurs logistiques dans cette livraison au dernier kilomètre</p> <p>Le manque de coordination des initiatives locales et citoyennes autour de l'alimentation</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>La loi EGALIM encourage une politique d'achats sains et durable en RHD</p> <p>Des grandes et moyennes surfaces qui recherchent des produits au plus près</p> <p>Des consommateurs plus conscients de devoir consommer plus localement</p>	<p>L'équation délicate coût/qualité/service de l'approvisionnement local en RHD</p> <p>L'augmentation des coûts externes liée aux récentes crises de covid et du conflit ukrainien : inquiétude des producteurs pour maintenir leurs marges, et doute sur l'orientation du budget alimentaire des consommateurs</p> <p>Accessibilité difficile des produits fermiers, bio et de qualité, en termes de prix</p> <p>Les produits bios en difficulté de débouchés depuis début 2022</p>



Dans l'objectif de relocaliser l'alimentation de la Plaine des Vosges, trois enjeux se dégagent de cette analyse :

1. La nécessité de connaître le profil du consommateur du territoire pour adapter le développement de l'offre de production locale
2. Structurer les filières alimentaires locales avec les acteurs présents sur le territoire : producteurs, transformateurs, distributeurs, coopératives
3. Accompagner le développement de la diversification du territoire en mettant en lien production et acheteurs, professionnels comme grand public



2. Enquête auprès d'un échantillon de producteurs diversifiés représentatif de la Plaine des Vosges

1. Méthodologie

i. Contexte et objectifs

Pour compléter l'approche bibliographique de la première partie, une enquête terrain a été menée au dernier trimestre 2021 auprès de 13 exploitations qui comptent 20 ateliers de production. Rappelons que le territoire comprend 120 exploitations diversifiées en circuit court.

Les objectifs de cette enquête sont décrits dans la note préalable adressée aux producteurs enquêtés :



Établir un diagnostic des productions en circuit court à l'échelle du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de la Plaine des Vosges

Connaître les productions et modes de production pour mettre en adéquation le potentiel de développement des productions diversifiées du territoire et les débouchés



Mettre en valeur les initiatives et projets existants, qui font la vitalité du système alimentaire

Accompagner la reconnexion entre agriculture et alimentation sur et en dehors du Territoire, par des plans d'actions pragmatiques



Accompagner les producteurs dans la transition alimentaire et agroécologique du territoire en valorisant les filières alimentaires de proximité

ii. Méthode d'échantillonnage

Il a été décidé de prioriser les critères suivants : équité des enquêtes sur les 3 communautés de communes, diversité dans les productions, grande majorité d'enquêtés pratiquant le circuit court et représentation minoritaire des exploitations en circuit long « classique ».



2. Interprétation des résultats

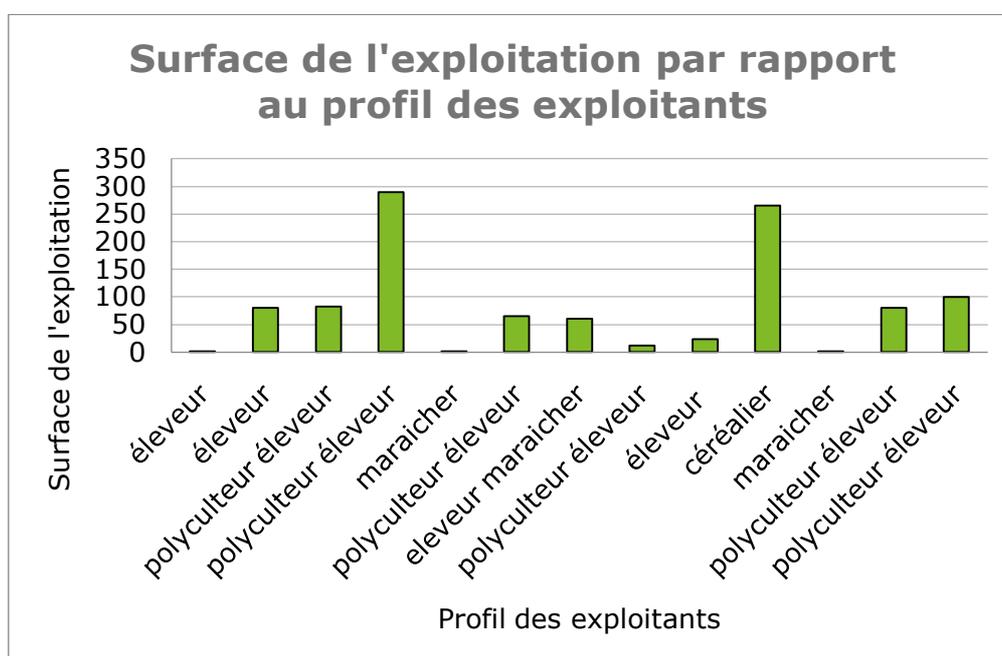
i. Analyse quantitative et qualitative

1. Profil des producteurs enquêtés

Sur les 13 exploitations enquêtées, 7 sont des femmes et 6 des hommes.

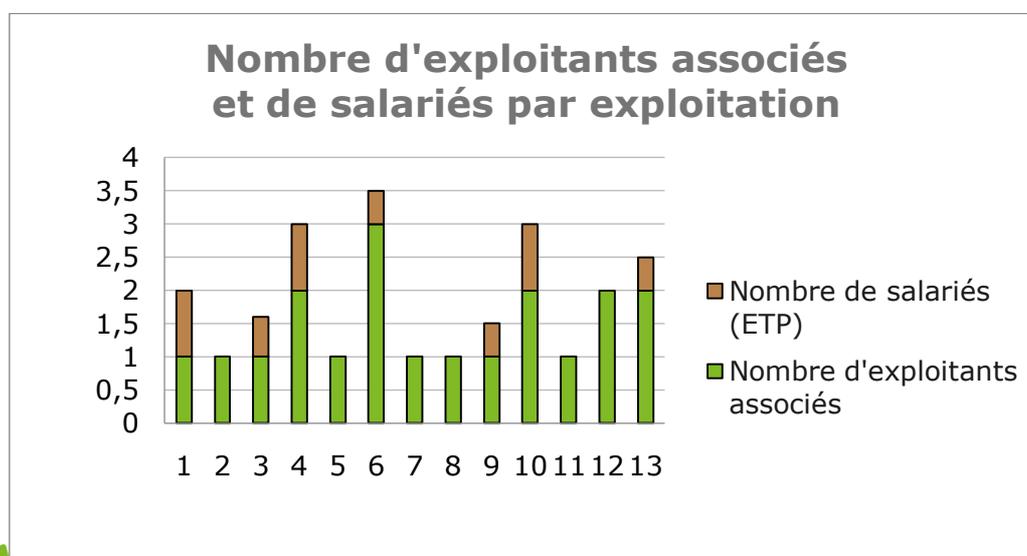
6 sont polyculteurs-éleveurs, 3 sont éleveurs, 2 sont maraichers, 1 est éleveur maraicher, 1 est céréalier.

Les surfaces des exploitations vont de 3000 m² à 265 ha, ce qui s'explique par la diversité de l'échantillon.

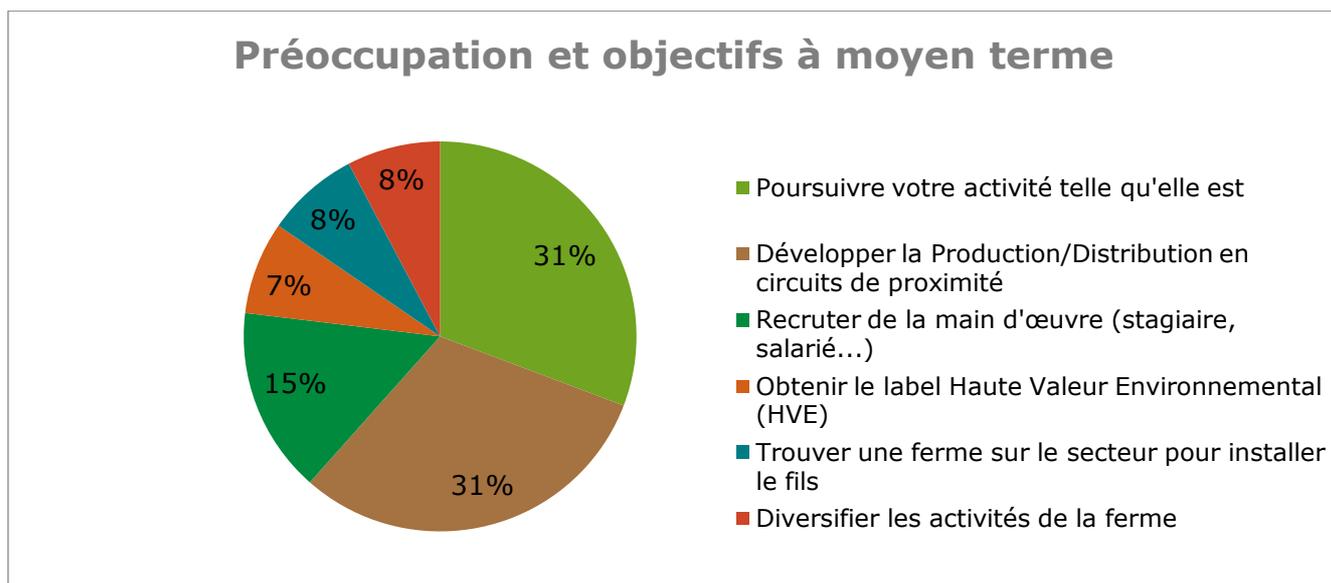


2 sont exclusivement en filière longue, 8 ont adopté des modes de ventes dits en circuits courts exclusivement et 3 en complémentarité d'un circuit long.

7 exploitations ont recours au salariat en plus des associés.



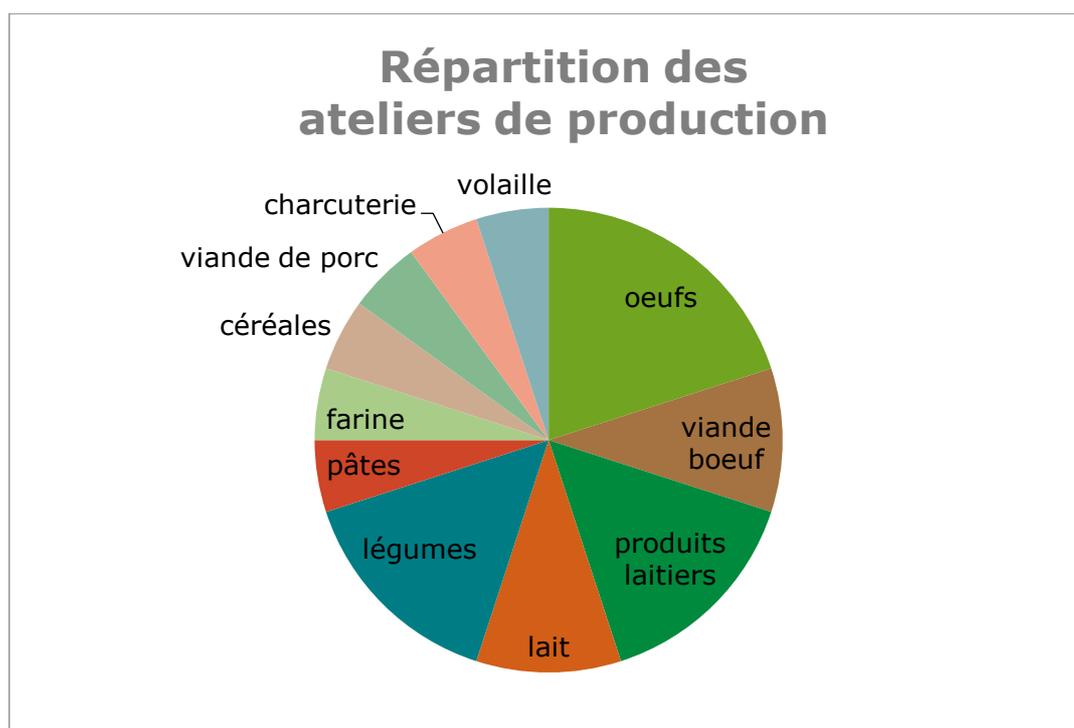
Les producteurs ont exprimé plusieurs préoccupations et objectifs à moyen terme. Les plus récurrents sont le maintien de l'activité et le développement de la production et la distribution en circuit de proximité.



2. Les ateliers de production des exploitations enquêtées

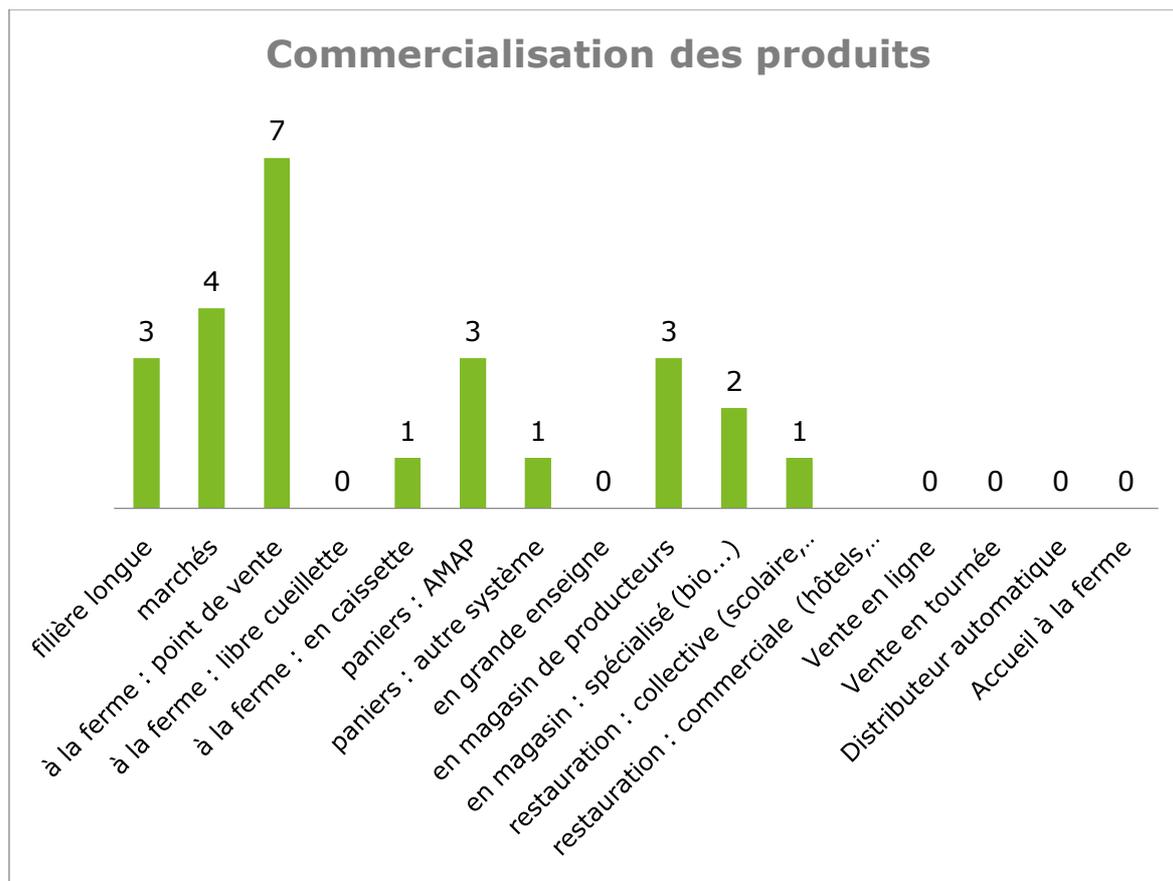
Les exploitations ont 1 ou plusieurs ateliers de production, dont le produit fini est brut ou transformé, à la ferme ou par un prestataire. Sur l'échantillon, 4 producteurs transforment eux-mêmes leur production.

La représentation des 20 ateliers est la suivante :



3. La clientèle des producteurs

Les exploitations enquêtées ont plusieurs canaux de distribution de leurs produits. On peut noter que seulement 1 producteur vend en restauration collective. La vente à la ferme et les marchés restent majoritaires. Le reste des ventes se répartit comme suit :



Sur les 9 exploitations vendant en circuit court, les freins exprimés dans l'activité de vente en circuit court sont : les questions administratives, le temps disponible, le manque de main d'œuvre qualifiée.

Le profil des clients des 10 producteurs qui connaissent leurs clients est le suivant : une famille avec ou sans enfants, âgés de 40 à 60 ans.

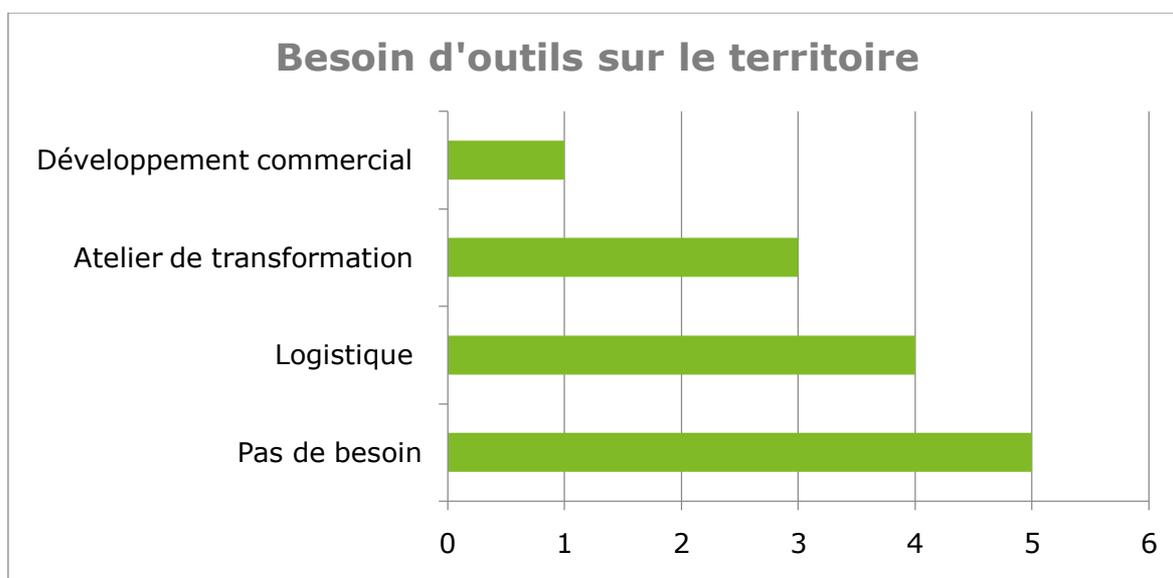
Le panier moyen dépend du produit et du circuit de commercialisation. On retrouve néanmoins un panier moyen de 20€ bi-mensuel pour la viande de porc, 25€ d'achats bi-mensuel pour les produits laitiers, 15 à 20€ hebdomadaires pour les légumes, 40€ pour les glaces fermières.

4. La vision des producteurs et leurs attentes vis-à-vis du PAT

La question des besoins de l'outil du territoire dépend fortement de l'orientation de production et de commercialisation des producteurs. Les producteurs n'exprimant pas de besoin spécifiques sont ceux en filière longue ou qui n'attendent pas de projet d'infrastructure précis.

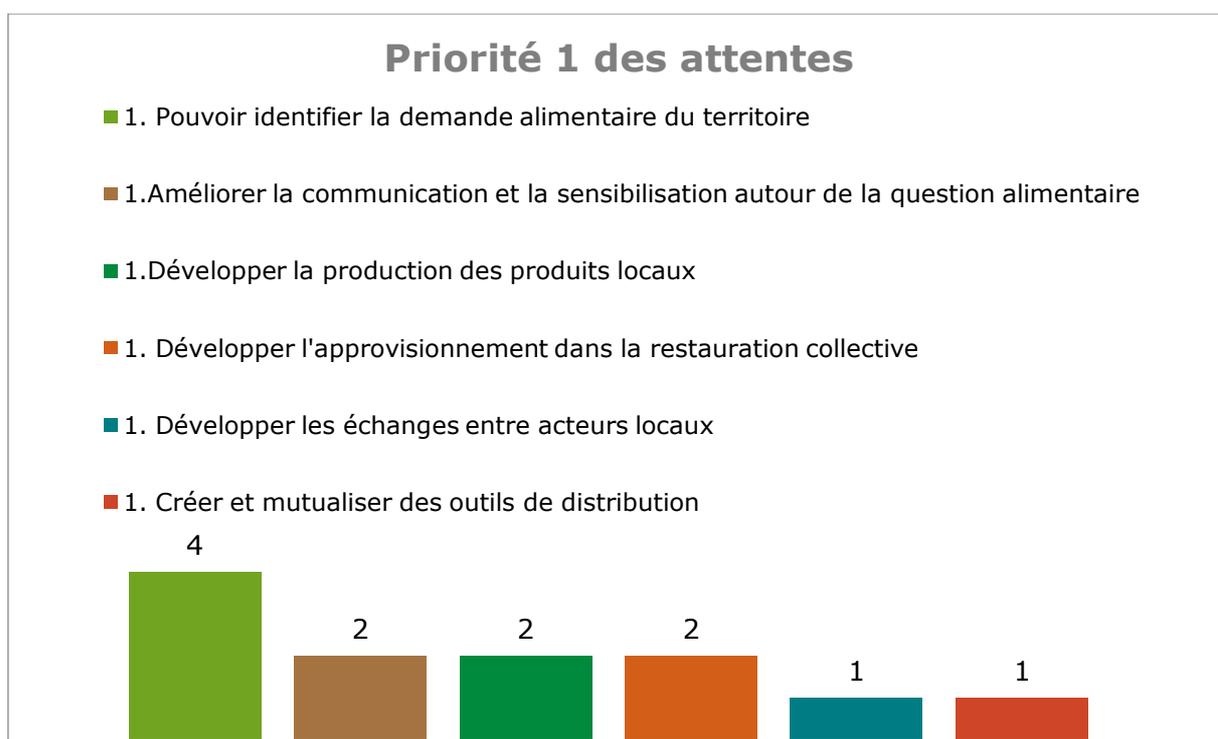


Néanmoins les tendances qui se dégagent sont les suivantes :



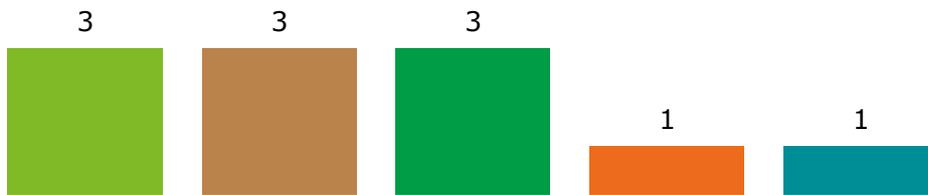
Il est mentionné un projet de plateforme de livraison, une livraison concertée avec d'autres producteurs, la transformation de poulet de chair et de porc, la transformation de légumes.

Les 3 principales attentes des producteurs enquêtés par rapport au PAT sont les suivantes :



Priorité 2 des attentes

- 2. Développer la production de produits locaux
- 2. Améliorer la communication et la sensibilisation autour de la question alimentaire
- 2. Créer et mutualiser des outils de distribution
- 2. Autres : regrouper l'offre autour du produit / animer la mise en relation avec restaurateurs (...)
- 2. Développer l'approvisionnement dans la restauration collective



Priorité 3 des attentes

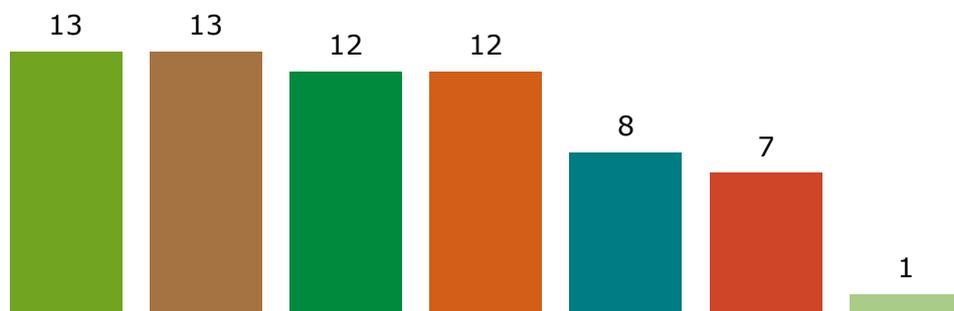
- 3. développer les échanges entre acteurs locaux
- 3. Pouvoir identifier la demande alimentaire locale du territoire
- 3. Créer des outils de promotion touristique autour de la demande alimentaire
- 3. Améliorer la communication et la sensibilisation autour de la question alimentaire



En appliquant une pondération (priorité 1 x 3 ; priorité 2 x 2 ; priorité 3 x 1), les priorités en synthèse par rapport au PAT sont :

Les priorités des attentes du PAT pondérées

- Pouvoir identifier la demande alimentaire locale du territoire
- Améliorer la communication et la sensibilisation autour de la question alimentaire
- Développer la production de produits locaux
- Créer et mutualiser des outils de distribution
- Développer l'approvisionnement dans la restauration collective
- Développer les échanges entre acteurs locaux
- Regrouper l'offre autour du produit / animer la mise en relation avec restaurateurs



ii. Enjeux des producteurs dans la mise en place du PAT

La vision de l'Agriculture et du territoire à horizon 5-10 ans fait ressortir plusieurs préoccupations, à plus ou moins long terme. Il est nécessaire d'en prendre compte dans l'élaboration d'un plan d'action de PAT.

Les propos ont été regroupés en plusieurs thématiques : la problématique du foncier, les appuis des élus des collectivités, la zone de chalandise idéale et la question de l'échelle de production, la taille des exploitations, l'éducation du consommateur et le budget alimentaire, la diversification et le mode de production.

- **La problématique du foncier**
 - *La pression foncière est importante (frein : trouver 1 ha de plus est compliqué sur le secteur)*
- **Les appuis des élus des collectivités**
 - *Les élus du coin sont bienveillants*
 - *Les élus ne soutiennent pas les marchés locaux*
 - *Davantage soutenus par les élus locaux, notamment pour les approvisionnements en RHD : proposer du "vrai local" dans les cantines*
- **La zone de chalandise idéale et la question de l'échelle de production**
 - *Problème économique sur le terrain : aller chercher la clientèle plus loin (Nancy ?)*
 - *Consommateurs qui reviennent aux produits Bio et locaux : enjeu de regagner confiance en l'achat*
 - *Maillage et développement intelligent de la vente en circuit court*
- **La taille des exploitations**
 - *Aider les petites fermes à survivre face aux grosses exploitations*
 - *Moins de moins de petites exploitations au profit des grosses structures*
 - *Une agriculture pas vouée à disparaître*
 - *Système industriel avec la présence de plus grosses fermes et moins de gens en vente directe ou en transformation de produits*
 - *Les petites exploitations resteront petites pendant que les plus grosses grossiront toujours*
 - *Évolution de la réglementation en défaveur des petites structures ? (Exemple : sanitaire, maintien des dérogations ? Agrément sanitaire strict comme les industries agroalimentaires?)*
- **L'éducation du consommateur et le budget alimentaire**
 - *Rééduquer les consommateurs pour qu'ils aillent vers la production locale*
 - *Que les consommateurs prennent conscience du volet alimentaire et recentrent leur budget sur l'alimentaire (éducation, ateliers cuisine)*
 - *Grosse interrogation autour de la place de l'alimentation dans le budget des consommateurs*
 - *Avis pessimiste concernant habitudes alimentaires et consommation*
 - *Le budget alimentaire ne sera plus prioritaire pour les consommateurs qui préféreront les loisirs*



➤ **La diversification et le mode de production**

- *Proposer un produit "propre" en lien avec les contraintes environnementales*
- *Revenir aux fondamentaux de l'agriculture (Pâture ...)*
- *Resserrer le cahier des charges Bio (exemple cahier des charges Biolait)*
- *Diminution de la production laitière : manque de produit à l'avenir?*
- *Davantage de vente directe sur la viande pour meilleure valorisation*
- *Grosse problématique sur l'élevage laitier / allaitant. Grosses contraintes financières et humaines. Ferme spécialisée sur une production, moins de polyculture élevage*
- *Les circuits-courts s'adaptent à la demande sociétale. Exemple : le consommateur veut du steak pas cher ? On fait du steak pas cher avec de la vache de réforme (Qualité - / Prix + / Local +)*

On remarque que les thématiques autour de la **taille des exploitations, de la sensibilisation au consommateur et des enjeux de la diversification sous quel mode production**, interrogent le plus. Ce qui se comprend par le fait que l'échantillon est principalement composé de fermes de taille modeste qui pratiquent la vente en circuit court. Ces enjeux seront à définir plus précisément et à travailler dans la conception du PAT de la Plaine des Vosges.



3. Ressources et Annexes

1. Bases de données interne/externes

- Les déclarations PAC 2021
- Annuaire de l'Agence BIO
- Le recensement Agricole 2010 – 2020 – DRAAF Grand Est
- Les données MSA – Agreste 2019
- Les réseaux de fermes INOSYS suivies par les Chambres d'Agriculture du Grand Est
- L'étude Filière Légumes Vosges 2021 – CDA88
- La base de contacts interne CDA88

2. Note explicative préalable aux enquêtés



Diagnostic Agricole et Alimentaire du Projet Alimentaire Territorial (PAT) De la Plaine des Vosges *Enquête Producteurs en circuits courts*

❖ Qui suis-je ?

Adeline BAGARD, conseillère Agritourisme du Pôle Ouest de la Chambre d'Agriculture des Vosges basé à Neufchâteau, et chargée d'enquêtes auprès des Producteurs dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de la Plaine des Vosges (composé des communautés de communes de l'Ouest Vosgien, Terre d'Eau, Mirecourt-Dompaire). Cette enquête est conduite grâce au dispositif « Economie de Proximité ».

❖ Le projet :

Mon travail au sein du marché Développement Local consiste à enquêter auprès d'un échantillon de producteurs du PETER de la Plaine des Vosges, dans le but de quantifier et qualifier les potentiels approvisionnements locaux, notamment en Restauration Hors Domicile, marché étudié par le PETER en 2021. Je viens donc à votre rencontre sur votre exploitation, le temps d'un entretien qui durera entre 1h30 et 2h, en octobre ou novembre 2021.

Les constats



Un territoire orienté agricole et forestier, et principalement occupé par la filière élevage

Pour autant, un tissu de production qui se diversifie depuis plusieurs années encore peu connu

Une demande en hausse pour des productions locales et de qualité encouragée notamment par la loi Egalim (en RHD)

Nos objectifs



Établir un diagnostic des productions en circuit court à l'échelle du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETER) de la Plaine des Vosges

Connaître les productions et modes de production pour mettre en adéquation le potentiel de développement des productions diversifiées du territoire et les débouchés



Mettre en valeur les initiatives et projets existants, qui font la vitalité du système alimentaire

Accompagner la reconnexion entre agriculture et alimentation sur et en dehors du Territoire, par des plans d'actions pragmatiques



Accompagner les producteurs dans la transition alimentaire et agroécologique du territoire en valorisant les filières alimentaires de proximité

❖ Un entretien avec vous

Je viens à votre rencontre sur votre exploitation qui se déroulera en 4 parties pour mieux connaître :



Les données collectées seront réservées à un usage en interne exclusivement dans le cadre de cette étude et resteront également confidentielles. Vous recevrez à la suite de ma visite une invitation à la restitution des travaux par le PETA de la Plaine des Vosges.

Vous avez des questions ou souhaitez plus d'informations sur le projet ?

Julie LOCQUENEUX, Chef de Projet Alimentaire Territorial / 06 29 23 75 16 / julie.locqueneux@vosges.chambagri.fr

❖ Consentement

Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à cette enquête. Et, si vous acceptez de participer, vous pouvez également ne pas répondre à toutes les questions qui vous sont posées ou arrêter de répondre à tout moment sans avoir à vous justifier.

Aussi, pour garantir vos droits à la vie privée, nous vous demandons de bien vouloir donner votre consentement explicite (entourer les mentions correspondantes) :

1/ J'atteste avoir pris connaissance de la note explicative ci-jointe sur la nature du projet Diagnostic Agricole et Alimentaire du Projet Alimentaire Territorial (PAT) De la Plaine des Vosges :

Oui Non

2/ J'ai eu le temps nécessaire pour réfléchir à mon implication dans ce projet et suis conscient que ma participation est entièrement volontaire

Oui Non

3/ J'accepte que mes propos soient enregistrés sur un support audio et exploités par la Chambre Départementale d'Agriculture des Vosges dans le cadre de ce projet. (Le support audio servira, si nécessaire, à compléter les données prises en note au moment de l'entretien et sera supprimé à la fin de l'analyse de données.)

Oui Non

4/ J'autorise la Chambre d'Agriculture et le PETA de la Plaine des Vosges à utiliser mon image dans le cadre de photographies destinées à illustrer des portraits de producteurs. Cette autorisation emporte la possibilité pour la Chambre d'Agriculture des Vosges et au PETA de la Plaine des Vosges d'apporter à la fixation initiale de mon image toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'il jugera utile. Elle pourra notamment être utilisée, publiée, reproduite, adaptée ou modifiée, seule ou en combinaison, sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour (notamment support papier et numérique). J'atteste que la présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Oui Non

Nom, prénom du volontaire :

Fait à : Le :

Signature :

3. Questionnaire d'enquête

1. Mieux connaître votre EXPLOITATION

12. 1.1 Depuis quelle année avez-vous recours à la distribution en circuits courts?

13. 1.2 Pratiquez-vous une activité de...

Une seule réponse possible.

- Découpe de viande sur l'exploitation
- Transformation de produits sur l'exploitation
- Transformation de produits sur un outil collectif
- Transformation de produits chez un autre producteur
- Transformation en prestation pour d'autres producteurs
- Avez-vous une tuerie (volaille ou autre) sur votre exploitation
- Autre :

14. Si autre : précisez

15. 1.3 Quelles sont vos perspectives d'avenir?

Une seule réponse possible.

- Poursuivre votre activité telle qu'elle est
- Développer la Production/Distribution en circuits de proximité
- Recruter de la main d'œuvre (stagiaire, salarié...)
- Déplacer votre activité
- Arrêter votre activité
- Transmettre votre activité
- Obtenir le label Agriculture Biologique (AB)
- Obtenir le label Haute Valeur Environnemental (HVE)
- Obtenir un autre label

16. Si autre : précisez



17. 2.1 Comment se répartit votre chiffre d'affaire par circuits de commercialisation et par atelier de production? Grille à cocher, et à quantifier sur papier (si complexe : TOP 3 des circuits de ventes)

Plusieurs réponses possibles.

	produits laitiers	lait	oeufs	fruits	légumes	viande de boeuf	viande de porc	viande d'ovins	volaille ou lapin	vin	autre
filière longue	<input type="checkbox"/>										
marchés	<input type="checkbox"/>										
à la ferme : point de vente	<input type="checkbox"/>										
à la ferme : libre cueillette	<input type="checkbox"/>										
à la ferme : en caissette	<input type="checkbox"/>										
paniers : AMAP	<input type="checkbox"/>										
paniers : autre système	<input type="checkbox"/>										
en magasin : GMS	<input type="checkbox"/>										
en magasin : PVC	<input type="checkbox"/>										
en magasin : spécialisé (bio...)	<input type="checkbox"/>										
restauration : collective (scolaire, santé...)	<input type="checkbox"/>										
restauration : commerciale (hôtels, restaurants...)	<input type="checkbox"/>										
Vente en ligne	<input type="checkbox"/>										
Vente en tournée	<input type="checkbox"/>										
Distributeur automatique	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueil à la ferme	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. 2.2 Ressentez-vous des freins dans votre activité de vente en circuits courts?

Plusieurs réponses possibles.

- Oui
 Non



19. Si oui, lesquels?

Une seule réponse possible.

- le temps disponible
- la communication
- la gestion des stocks
- le manque d'outils (abattage, transformation, magasins de vente...)
- les difficultés avec la clientèle
- la rentabilité
- le manque de main d'œuvre qualifiée
- l'entente entre producteurs
- le manque de soutien de la part des collectivités
- la trop forte concurrence sur vos produits
- les questions administratives
- les difficultés avec la restauration collective (connaissez-vous Agrilocal?)
- autre

20. 2.3 Seriez-vous intéressé par la création sur le territoire d'un outil de transformation/distribution auquel vous pourriez avoir accès? Si oui lequel?

3. Mieux connaître votre CLIENTELE

21. 3.1 D'où vient votre clientèle majoritairement ?

Une seule réponse possible.

- de la commune essentiellement
- de la communauté de communes
- de l'ensemble du département
- de toute la France
- de l'étranger (touristes)

22. 3.2 Quel est l'âge moyen de vos clients?

Une seule réponse possible.

- moins de 25 ans
- entre 25 et 40 ans
- entre 40 et 60 ans
- plus de 60 ans

23. 3.3 Quel est la composition du foyer de vos clients

Une seule réponse possible.

- personne seule
- famille sans enfants
- famille avec enfants



25. 4.1 Ouverture : vos attentes concernant le PAT

26. 4.2 Quelle est votre vision de l'Agriculture et du Territoire dans 5 à 10 ans?





Rapport d'étude

Juin 2022

DIAGNOSTIC AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PETR DE LA PLAINE DES VOSGES

CONVENTION ECONOMIE DE PROXIMITE 2021-2022

Contact

Chambre d'Agriculture des Vosges
Julie LOCQUENEUX
Julie.locqueneux@vosges.chambagri.fr
06 29 23 75 16

